

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré Eucalyptus

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** FR-2021-0045

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0026934-0003

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré Eucalyptus
---

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2021-0045 1-2	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0026934-0003	
<b>Date de l'autorisation</b>	19/10/2021	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	18/10/2031	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Grupo AC Marca, S.L.
<b>Adresse du fabricant</b>	AVDA Carrilet nº293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelone Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelone Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 es i Riells Barcelone Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Přešimasy République tchèque

## 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	Purac Biochem
<b>Adresse du fabricant</b>	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	Jungbunzlauer S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	Jungbunzlauer Suisse AG St. Alban-Vorstadt 90 4002 Basel Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	0,938
1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	1,769
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	1,584
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	Substance non active	1591782-62-5	816-846-6	1,98
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid	Sodium benzoate	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0

### 2.2. Type de formulation

AL- Liquide prêt à l'emploi

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement .

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Désinfection de surface-produit concentré

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Virus enveloppés  
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur, désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Essuyage  
Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 2 pressions sur un chiffon humide / une éponge humide / m<sup>2</sup>

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Dose d'application: 2 pressions sur un chiffon humide / une éponge humide / m<sup>2</sup>

	<p>Temps de contact: 15 minutes</p> <p>A utiliser à température ambiante</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en PEHD (polyéthylène haute densité) de 27 mL à 2 L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit sur une éponge ou un chiffon bien essoré et étaler sur la surface.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, etc).
- Les produits sont efficaces sur les virus enveloppés, incluant la souche Coronavirus 229E (souche représentative d'une épidémie liée à un coronavirus) et la souche Influenza A (souche représentative d'une épidémie liée à un virus grippal H1N1)
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Lors de l'application du produit sur le chiffon ou l'éponge puis lors de l'essuyage des surfaces à traiter, tenir la bouteille hors de portée des enfants.
- Eviter le contact avec les surfaces traitées jusqu'au séchage du produit.
- Eviter de toucher les yeux avec les mains après application.
- Laver les mains après application.
- Une fermeture de sécurité pour enfants est requise.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de conservation : 2 ans
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie

#### **6. Autres informations**

-